

PRÉSENTATION

A.D.B.S. | Documentaliste-Sciences de l'Information

2010/1 - Vol. 47
pages 28 à 28

ISSN 0012-4508

Article disponible en ligne à l'adresse:

<http://www.cairn.info/revue-documentaliste-sciences-de-l-information-2010-1-page-28.htm>

Pour citer cet article :

« Présentation »,
Documentaliste-Sciences de l'Information, 2010/1 Vol. 47, p. 28-28. DOI : 10.3917/docsi.471.0028

Distribution électronique Cairn.info pour A.D.B.S..

© A.D.B.S.. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Présence

De la gestion d'une identité à l'exercice d'une liberté

a

gents des processus de traitement, d'archivage et d'échange des données, les professionnels de l'information sont au premier rang pour observer l'évolution des régimes de traçabilité, de sécurité et de sociabilité en réseau. À la fois acteurs et témoins de cette révolution copernicienne qui place les utilisateurs au cœur des flux informationnels, ils voient leur statut de médiateur remis en cause mais sentent aussi que leurs compétences sont en passe d'être sollicitées pour faire face aux problèmes inédits de « la vie en ligne ».

Omniprésent dans la blogosphère et de plus en plus souvent évoqué par les mass media, le thème de l'identité numérique ne pouvait donc échapper à la revue *Documentaliste – Sciences de l'information*. Pouvait-on pour autant se contenter d'un énième état des lieux et d'une boîte à outils remplie d'avertissements et d'astuces ? L'avancement des travaux sur le sujet nous a incités à chercher un angle plus ouvert : celui de la présence numérique. Par ce décalage, on voudrait suggérer qu'il est temps d'échapper à la dichotomie exposition/protection, et qu'il faut dépasser l'horizon strictement individuel de la réputation. On parlera donc bien d'images, de traces et de profils, mais moins comme indices d'exhibition ou de surveillance que comme vecteurs de connaissance et d'être ensemble. Autrement dit, entre discours alarmiste et réponses clé en main, on voudrait plus modestement partager l'excitation d'un nouveau questionnement... •

Dossier coordonné par Louise Merzeau,
maître de conférences à l'Université Paris Ouest
en collaboration avec Michel Arnaud,
professeur à l'Université Paris Ouest

[introduction] Particulièrement sensible dans les métiers du traitement des documents, la question de la présence numérique ne saurait se réduire à des problèmes de sécurité ou de protection. Pour Louise Merzeau, il faut l'aborder comme une nouvelle dimension de l'information : cette présence informationnelle génère de nouveaux comportements et nous place face à des enjeux d'ordre politique et social qui touchent à l'organisation du savoir et à l'agencement même du collectif.

Habiter l'hypersphère

En 1900, Nadar s'étonnait que des politiciens s'imaginent recueillir des suffrages en envoyant leur photo aux électeurs¹. Ce qu'il stigmatisait comme une « monomanie égotique » est aujourd'hui monnaie courante. Non seulement chacun croit désormais dans la « vertu d'attraction » de son image, mais cette image est devenue si complexe qu'il nous faut la construire, la décliner, la protéger. Convertie en *profil* – composite inédit d'actes, d'intentions et d'indices –, elle revient vers nous pour questionner ce qu'elle était censée exposer : notre identité.

C'est que de la révolution photographique à celle

du numérique, il n'y a pas eu qu'une simple succession chronologique. La première a introduit ce que la seconde est en passe de systématiser : l'emprise d'une logique de traçabilité, qui rompt avec les modes d'expression et de représentation par lesquels chacun se définissait.

Jusqu'à récemment, on a laissé se multiplier en toute inconscience les traces, intentionnelles ou calculées, de nos parcours dans les réseaux. Le souci de la protection des données personnelles est ensuite passé au premier plan, sinon des pratiques effectives, du moins de nombreux discours. Argu-

ment de vente ou épouvantail, la sécurité est devenue l'horizon de toute considération sur nos agissements numériques.

S'il faut saluer cette prise de conscience, et plus que jamais informer les citoyens sur les stratégies de traçage dont ils font l'objet, il faut aussi en souligner les limites. L'identité numérique réclame aujourd'hui d'être interrogée en des termes plus ambitieux, qui ne se réduisent pas aux seuls problèmes de l'e-réputation. Comme l'ont compris les professionnels du traitement des documents, la gestion de nos traces ne s'arrête pas à l'entretien de notre image individuelle : elle touche à l'organisation de la mémoire partagée, c'est-à-dire aux structures du savoir et de la cité.

La présence informationnelle

Il convient donc d'aborder la traçabilité avant tout comme *une nouvelle dimension de l'information*. Il n'y a plus d'un côté une identité stable (à protéger ou à exhiber) et de l'autre des données qui circulent, mais le façonnage réciproque et continu d'une *présence informationnelle*. La valeur de l'information est déterminée par son degré de personnalisation, et les contours de l'identité sont eux-mêmes modifiés par les flux de données.

Cette interdépendance s'explique par la généralisation d'une logique d'indexation, qui affecte les personnes et les contenus. Dans ce nouvel écosystème, chaque item est *calculé*, c'est-à-dire découpé en micro-fragments, indexé et recyclé. On aura reconnu ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de « redocumentarisation », processus de fragmentation, de mobilisation et de croisement des traces, qui modifie la nature des documents et qui fait de l'individu lui-même une collection de données.

Industriels, professionnels, individus : des moteurs de recherche aux folksonomies, tout le monde indexe. Dans un espace décloisonné, mais avec des armes qui sont encore loin d'être égales. Comprendre les processus de traçage à l'œuvre dans les services « offerts » sur le Web est donc indispensable. Cette intelligence des logiques et des outils est la condition d'une présence numérique pleinement exercée.

L'interconnexion collaborative

Délaissant le modèle de diffusion qui régnait à l'ère des mass media, nous pourrions alors aborder celui de l'interconnexion collaborative, qui dépasse largement la simple gestion d'un profil individuel. Dans cette économie de l'information, à la fois surabondante et parcellaire, il nous faudra retrouver des marques, pour lutter contre les nouvelles formes d'ignorance qui menacent. Apprendre à relier la parataxe des index, à organiser les traces au moment même où d'autres les essaient, à trouver ce qu'on ne cherche pas... Culture de la navigation, de la pertinence et du recoupement. Culture technique aussi, au sens où l'utilisateur doit acquérir les moyens cognitifs de choisir ses outils.

C'est donc bien de *comportement* qu'il s'agit. Mais pas, comme on le dit souvent, parce qu'une jeune génération se serait affranchie des carcans de la culture classique, en s'adonnant sans réserve à l'offre des industries de l'attention. *L'habitus* dont il s'agit est encore à construire, même s'il faut pour cela observer sans parti pris les usages en cours. Ainsi des revendications sur lesquelles on ne reviendra pas : exigence de connexion, désir de mobilité, d'interaction, de partage. Pour autant, les *digital natives* ne « savent » pas forcément ce que leurs aînés décou-



Louise Merzeau est maître de conférences en sciences de l'information et de la communication à l'Université Paris Ouest Nanterre La Défense et membre du Centre de recherche en information spécialisée et médiation des savoirs (CRIS). Menés sous l'angle médiologique, ses travaux portent sur les interactions entre mémoire et information. Récemment, ses recherches se sont focalisées sur la traçabilité numérique, qu'elle a notamment abordée en coordonnant un numéro de la revue *Hermès* et en pilotant le projet Proteus du CNRS. Elle exerce aussi une activité de création photographique et numérique (www.merzeau.net).

louise@merzeau.net

vrent ignorer. Et responsabiliser les individus par des incitations ponctuelles ou des boîtes à outils ne suffira pas à installer une intelligence collective des traces.

Se repose alors la question, de la médiation – celle-là même qu'on croyait évacuer grâce aux technologies du *user generated content*. Médiation des professionnels de l'information et des organes de formation en premier lieu, médiation des tiers de confiance en général. La présence numérique requiert en effet une conduite accompagnée, parce qu'elle repose sur des architectures techniques de plus en plus complexes et qu'elle doit pouvoir se déployer dans le temps. L'apprentissage comme la veille ne sont pas des activités qu'on accomplit en trois clics ou une session, mais des investissements dans la durée qu'on ne peut mener seul.

Une exigence politique et sociétale

On l'aura compris, l'enjeu n'est rien moins que réapprendre à apprendre, pour faire de l'élaboration d'un *savoir-lire-et-écrire-en-réseau* une priorité. À partir des données glanées dans Google ou par les nuages de tags, une relation personnalisée aux savoirs doit être reconstruite, au sein de projets de connaissance encadrés et relayés. Ce défi ne pourra être relevé qu'à la condition d'être reconnu comme *enjeu de société*. À trop stigmatiser les péripéties de l'individualisme connecté, on risque d'oublier que la question de la présence numérique est d'abord politique. Les réflexions sur l'appareillage du tiers de confiance en témoignent : la garantie d'un anonymat relatif est gage de liberté et le développement d'une nouvelle citoyenneté passe par la possibilité d'une navigation contrôlée.

La présence numérique touche de fait aux modèles fondamentaux d'organisation du groupe et d'administration de l'autorité. Elle affecte les logiques d'échange et de régulation, de programme et de transmission, d'appartenance et d'oubli. La démocratisation de l'indexation, ou « bibliothéconomie de masse », bouleverse le système ancestral de représentation (des savoirs, des citoyens) et les modalités d'accès à la décision (sélection, vote). Contestation de l'expertise, compétence des incompetents, sagesse des foules : nos doubles numériques réclament l'instauration d'un Nouveau Régime, ou qu'on repose à tout le moins la question de la démocratie.

Ce questionnement ne regarde pas que les philosophes et les juristes. Il repose dans les nuages de tags qui donnent au collectif un emblème inédit, il gît dans les normes industrielles qui régulent de fait nos instruments de sociabilité. Du code aux interfaces, c'est bien de production des règles communes qu'il s'agit. Aujourd'hui, elles obéissent le plus souvent aux seules contraintes de l'interopérabilité et du marché. Il ne dépend que de nous d'exiger que la présence numérique soit désormais l'exercice d'une liberté. ●

¹ Félix Nadar, *Quand j'étais photographe*, Flammarion, 1900. Reprint Éditions d'aujourd'hui, collection « Les Introuvables », 1979.

- [p. 32] La présence, plutôt que l'identité
- [p. 34] La documentarisation des humains
- [p. 36] Petite histoire des documents d'identité : la France des Lumières
- [p. 38] Normalisation industrielle internationale et gestion des identités numériques
- [p. 40] Quelle identité numérique institutionnelle pour les bibliothèques et les centres documentaires ?

UNE NOUVELLE DIMENSION DE l'information

[**analyse**] Information et présence numérique sont désormais interdépendantes : il n'y a plus d'un côté une identité stable et de l'autre des informations qui circulent. C'est la présence numérique qui détermine maintenant la valeur de l'information, dans un environnement numérique qui contribue lui-même à (re)construire l'identité.

La présence, plutôt que l'identité

Longtemps, on a vu dans l'information la partie sage transitant dans les canaux de communication, ne suspectant de possibles boucles retorses que dans les jeux de la relation. En la définissant comme contenu d'une transmission¹, sans doute pensait-on *contenir* son efficacité. Ayant admis qu'on ne peut pas ne pas communiquer, on croyait au moins avoir « *toujours le droit d'ignorer, de retenir, d'interpréter ou de trahir une information*² ». Or ce que les réseaux numériques démontrent, c'est qu'il est impossible de participer aux échanges d'information en gardant cette position de surplomb ou, pour le dire familièrement, *sans se mouiller*. Car l'information n'est pas cette chose à part, qui précède le traitement ou en résulte, mais le processus même de la mise en trace – dans lequel nous sommes à la fois acteurs et agis.

Carte d'identité informationnelle

De fait, si société de l'information il y a, ce n'est pas parce que nous serions saisis d'un nouveau

besoin frénétique de nous informer, mais parce que chacun de nos faits se traduit désormais par un paquet de données qui vont alimenter des bases, souvent peu identifiables. Alors que les esprits chagrins en sont encore à reprocher au Web de ne plus hiérarchiser les droits de parole, le numérique a déjà rendu caduque l'échelle qui fondait de telles ségrégations : ce qui se dépose au gré de nos connexions ne peut plus guère s'analyser en termes de messages ou même de signes. La matière première de notre identité ne consiste plus en postures, mais en indices infinitésimaux, furtifs, involontaires et insignifiants³.

En mettant l'accent sur l'impudeur des internautes s'exposant dans les réseaux sociaux, on réduit à un phénomène comportemental ce qui est un tournant médiologique majeur, auquel nul n'échappera. De spéculaires, les identités sont en passe de devenir machiniques. Non pas, comme la science-fiction a pu le prophétiser, parce que des robots nous remplaceraient, mais parce que nous sommes calculés par les informations que nous essayons nous-mêmes. Cette image qu'on nous invite à cultiver⁴ n'est plus celle que renverrait un miroir (même déformant), mais un algorithme élaboré pour d'autres intérêts.

On mesure encore mal ce qu'implique cette redéfinition de l'individu comme collection de traces. Beaucoup pensent que

ces inscriptions sont comparables aux signes que la culture a depuis toujours stockés. Mais la numérisation n'a pas simplement converti les données d'un code dans un autre : elle a suspendu la possibilité de *changer de code* (ou d'en sortir), nous interdisant de penser notre identité comme intériorité ou antériorité. En leur temps, structuralisme et psychanalyse ont montré que nous étions parlés par la langue. La science du Web nous apprend aujourd'hui que la Toile nous indexe. L'information produite et l'instance qui la produit sont désormais plus que dépendantes : elles sont de même nature⁵.

Ressources humaines digitales

Réduire les enjeux de cette mutation à une question de *e-reputation* revient à penser encore en termes de représentation et de visibilité ce qui relève de la manifestation et de l'indexation.

Le *personnal branding* reconduit l'illusion d'une communication instrumentalisée, où la personne est une marque qu'on façonne à volonté avec des outils qu'on dominerait. C'est oublier que le numérique n'est plus un médium parmi d'autres, mais un écosystème que nul ne saurait manipuler en surplomb. C'est surtout chercher à faire oublier (ou accepter) que cet écosystème est régi par une économie, dont nos données personnelles sont la monnaie. Or « *toutes les données sont devenues personnelles* »⁶ : même anonymes, elles se rapportent à un individu dont elles dessinent les cheminements et les affinités, et permettent de l'identifier dès qu'elles sont convenablement croisées⁷.



1 « La communication est un processus et l'information est le contenu mental de ce processus » (Jean Meyriat, « La science de l'information », *Revue des sciences morales et politiques*, 1986, n° 2).

2 Daniel Bougnoux, *La communication par la bande*, 1991.

3 Tendance encore accentuée par les micro-formats.

4 *Cultivez votre identité numérique*, <http://youontheweb.fr/identite-numerique/cultivez-votre-identite-numerique-le-guide-pratique-888>.

5 Olivier Ertzscheid, « L'homme est un document comme les autres : du World Wide Web au World Life Web », *Hermès*, 2009, n° 53, p. 33-40, http://archivesic.ccsd.cnrs.fr/sic_00377457/fr.

6 Hubert Guillaud, « Toutes les données sont devenues personnelles », *InternetActu.net*, 21 septembre 2009, www.internetactu.net/2009/09/21/critique-du-web.

7 La publication de données privées par AOL (www.pcinpact.com/actu/news/31646-AOL-donnees-privées.html) ou l'affaire Marc L*** (www.le-tigre.net/Marc-L.html) l'ont prouvé.

8 Cf. le groupe de réflexion « Identités actives » mis en place par la FING.

9 Paul Mathias, « Note introductive aux identités numériques », *Cités*, 2009, n° 39, p. 62.

10 Entretien paru dans le journal *Libération* le 19 novembre 2009 à propos du « débat » sur l'identité nationale.

11 Terme employé par Viktor Mayer-Schönberger, auteur de *Delete: The Virtue of Forgetting in the Digital Age*, Princeton University Press, 2009.

Là est le piège. Tout médiateur responsable doit encourager les usagers à participer activement à la production de son identité⁸, pour contrebalancer la part passive qui augmente à mesure que l'offre de personnalisation se systématisé. Mais cette injonction risque d'entretenir la confusion entre des notions qu'il faudrait au contraire distinguer. Car mes traces disent à la fois beaucoup plus et beaucoup moins que mon identité. Si je peux, par exemple, me définir par mes lectures, suis-je pour autant celui qu'Amazon indexe en temps réel comme utilisateur connecté à un Kindle ? À l'inverse, que sait le moteur de recherche, qui *m'observe aveuglément*⁹, de mes véritables appartenances : celles dont j'ai hérité et celles que j'ai choisies ? Michel Serres souligne le danger qu'il y aurait à circonscrire l'individu dans une identité, quand « *tout progrès consiste à entrer dans un nouveau groupe* »¹⁰. Or c'est bien ce que vise l'industrie de la singularité : assigner à chacun un profil, non pour le représenter, mais pour en prédire le comportement et en user comme d'une ressource.

Présence à l'infomonde

En substituant au principe d'identité celui de la *présence*, on démasque les faux-semblants de cette logique de prescription qui calcule les individus, tout en renforçant le projet d'habiter pleinement la cité numérique. Ce qu'il faut exiger auprès des États comme des industriels, ce n'est pas le droit de se coller une identité comme nos avatars achètent une peau dans Second Life, mais celui d'être présent à l'infomonde.

Ni somme, ni statut, la présence se déploie *dans le temps* : elle est irréversible et imprévisible, c'est-à-dire fondamentalement *sociale*, quand bien même les traces par lesquelles elle se manifeste sont traitées par des machines. Contre le « *panopticon temporel* »¹¹, il faut mettre en place des conventions collectives (juridiques, syndicales, politiques, etc.) qui garantissent non un illusoire droit à l'oubli, mais une régulation des usages de nos historiques.

Promouvoir la présence numérique, c'est surtout revendiquer le droit d'exercer sa liberté de *lire et écrire numériquement*. Pour l'heure, l'individu n'a souvent d'autre marge de manœuvre que de se signaler ou se protéger. Alors qu'on vente les vertus du Web contributif, on nous donne rarement les moyens d'une véritable intelligence des outils participatifs. Accéder aux méta-données, utiliser efficacement un nuage de tags, déchiffrer un graphe social ou même interpréter finement les réponses d'un moteur de recherche : autant de tâches que bien des citoyens, jeunes ou moins jeunes, n'ont jamais eu l'occasion d'apprendre.

Plutôt que chercher à soustraire nos données par des interdits et des cryptographies, il faut rendre plus lisible leur traçabilité. D'une part en apprenant nous-mêmes à anticiper leur indexation dès l'écriture. D'autre part en réclamant des dispositifs qui rendent plus transparente leur destination. Dans les deux cas, au lieu de s'en remettre uniquement aux ingénieurs et aux juristes, il faut réhabiliter et renforcer le rôle des médiateurs et des professionnels de l'information.

La démocratie s'est appuyée sur l'émergence d'un espace public, fondé sur le livre et la presse, eux-mêmes indissociables de l'école. L'environnement numérique peut régénérer cette innovation démocratique, assoupie sous l'empire des mass media. À condition qu'on ne fasse de la défense du citoyen ni un système sécuritaire, ni un marketing des singularités, mais bien une politique de la coprésence dans les réseaux. ●

SOURCES ET RESSOURCES

Sélection proposée par Louise Merzeau avec l'ensemble des auteurs de ce dossier



Louise Merzeau

louise@merzeau.net

Quelques références pour aller plus loin

Michel ARNAUD. Un habeas corpus numérique. *Médium*, 2007, n° 13

Expliquant la nécessité de dissocier identification et authentification, cet article défend ardemment le principe du recours à un tiers de confiance dans la gestion des identités numériques.

Michel ARNAUD et Louise MERZEAU (coord.). Traçabilité et réseaux. *Hermès*, 2009, n° 53

À travers une diversité de points de vue, ce numéro s'efforce de construire la traçabilité numérique comme objet épistémologique, tout en montrant l'évolution des positions sur la protection des données personnelles, des réflexes sécuritaires à la responsabilisation des citoyens.

John BATTELLE. The database of intentions. *Searchblog*, 13 novembre 2003.

<http://battellemedia.com/archives/000063.php>
Cet article propose une synthèse des idées développées par Battelle dans son livre *The Search*, l'un des premiers à mettre en lumière les liens structurels entre la puissance de recherche du moteur, la dissémination de nos données personnelles et la logique de marché.

Philippe BUSCHINI. Identité traditionnelle versus identité numérique. 4 décembre 2009, www.buschini.com/2009/12/04/identite-traditionnelle-versus-identite-numerique

Excellente synthèse des travaux sur la question, où on retrouve notamment la typologie des degrés de visibilité selon Dominique Cardon.

Dominique CARDON. Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0.

Réseaux, 2008, n° 152
Résultat d'enquêtes auprès des adeptes de réseaux sociaux, cet article important renouvelle la perception des comportements d'exposition de soi sur le Web. Cartes à l'appui, il montre comment l'identité a une valeur relationnelle, à travers différents degrés de visibilité.

Fred CAVAZZA. Qu'est-ce que l'identité numérique ? 22 octobre 2006, www.fredcavazza.net/2006

Une modélisation de l'identité numérique, devenue référence incontournable, par un observateur perspicace des réseaux.

Robert DAMIEN et Paul MATHIAS (coord.). Internet et la société de contrôle : le piège ? *Cités*, 2009, n° 39

Entre inquiétude et insouciance, cette livraison montre qu'il y a une place pour une vigilance philosophique qui n'exclut pas le pragmatisme.

Milad DOUEIHI. La grande conversion numérique. *Paris : Seuil*, 2008

Un des rares ouvrages qui fassent le pont entre cultures classique et numérique. Une vision tout à la fois large et précise sur les enjeux épistémologiques, éthiques et politiques des technologies de l'information. À lire pour remettre en perspective les innovations technologiques. [Voir aussi notre numéro 4/2008, p. 73]

Gabriel GALLEZOT et Brigitte SIMONNOT (coord.). L'entonnoir. Google sous la loupe des sciences de l'information et de la communication. *Préface d'Hervé Le Crosnier. Caen : C&F Éditions*, 2009

Un ouvrage clair et utile pour mesurer ce que le moteur de recherche est en passe de modifier dans les méthodes d'apprentissage et de travail. À conseiller aux formateurs. [Voir aussi notre numéro 4/2009, p. 72-73]

Emmanuel KESSOUS et Serge PROULX. La sécurité dans un monde numérique. *Annales des télécommunications*, 2007, vol. 62, n° 11/12

Ce numéro très riche aborde plusieurs aspects de la dialectique du risque et de la sécurité liée au numérique : Emmanuel Kessous analyse la diffusion des technologies comme l'émergence d'un nouveau système expert ; Meryem Marzouki fait l'hypothèse d'une transformation de la société, d'une situation de « confiance mutuelle » à une situation de « suspicion généralisée » ; Fabrice Mattatia fait la liste des avantages et des inconvénients d'une carte d'identité électronique, etc.

Olivier LE DEUFF. Folksonomies : les usagers indexent le web. *Bulletin des bibliothèques de France*, 2006, t. 51, n° 4, <http://bbf.enssib.fr>

Une synthèse utile sur la question des folksonomies, qui permet de comprendre que la présence numérique est aussi (surtout ?) une affaire de recherche et d'élaboration des connaissances.

Yann LEROUX. Jeux d'identités. *Psy & Geek*, www.psyetgeek.com/jeux-didentites

Analyse intéressante des identités et notamment de nos activités numériques tabulées qui permettent de passer d'une application à une autre en changeant également de personnalité. Yann Leroux montre que ce n'est pas un jeu aisé et que le choix d'une identité s'effectue souvent de manière inconsciente : nos tentatives hors du moi sont révélatrices du moi intérieur.

Roger T. PEDAUQUE. Le document à la lumière du numérique. *Forme, texte, médium*. Caen : C&F Éditions, 2006. La redocumentarisation du monde. Toulouse : Cepaduès, 2007

Réunissant sous un pseudonyme unique les travaux du réseau thématique pluridisciplinaire RTP-DOC, ces deux ouvrages décrivent les transformations du document à l'ère numérique. Bien qu'il ne porte pas directement sur l'identité, leur lecture permet de comprendre les enjeux de la redocumentarisation, concept central de cette mutation des flux d'information. [Voir aussi notre numéro 2/2007, p. 182]

Bertrand SAJUS (coord.). Web 2.0 et information-documentation. *Documentaliste – Sciences de l'information*, 2009, vol. 46, n° 1

Un bon équilibre entre incitation à développer la présence numérique des professionnels du document et rappel des compétences anciennes à faire valoir pour aborder intelligemment le traitement de l'information à l'ère des réseaux.

Quelques outils

Affordance.info. *Blog d'Olivier Ertzscheid*, <http://affordance.typepad.com>

Un carrefour indispensable, qui ne se contente pas d'exercer une veille quotidienne sur les techniques et les stratégies documentaires à l'ère des moteurs de recherche, mais qui initie d'utiles réflexions sur les enjeux de ces évolutions.

Homo numericus. *Blog collectif*, www.homo-numericus.net

Focus et articles de fond alternent sur cet excellent blog collectif qui suit de près les avancées de la révolution numérique. L'un de ses derniers billets (celui du 27 janvier 2010) est d'ailleurs consacré à la « Vie privée sur Internet : état des lieux sur un débat en évolution ».

Scripting news. *Site de Dave Winer*, <http://scripting.com>

Un site remarquable animé par un développeur de premier ordre, avec une voix singulière et séduisante, où l'on peut suivre le développement de technologies (Podcasts, RSS, OPML, etc.) ou discuter la condition de la presse écrite.

Du côté des formations

L'offre des consultants

Quantité de consultants proposent des services allant du stage d'une journée à la gestion globale de la réputation d'une personne, d'une marque ou d'une société. La plupart de ces offres se cantonnent aux thématiques du *personal branding* ou de la sécurité des données, et visent plus à vendre des solutions technico-juridiques qu'à former les utilisateurs. Il faut cependant préciser que certains acteurs comme Didier Frochot, qui témoigne ici des activités des Infostratèges (www.les-infostrateges.com), font aussi œuvre d'éducation en prenant une part active dans la réflexion collective sur l'identité numérique.

Établissements d'enseignement privé

On ne peut pas ne pas citer l'ESC Lille (récemment fusionnée avec CERAM pour devenir la Skema Business School), ni le travail effectué par l'équipe des *geemiks* (<http://mediatheque.esc-lille.fr/index.php?id=04>). [Voir aussi notre numéro 3] Bibliothécaires 2.0, ces animatrices de communautés ont rénové la médiation documentaire en y intégrant la dimension de l'identité numérique. À signaler leur e-guide *Cultivez votre identité numérique*, qui fait aujourd'hui office de manuel de base, et leurs interventions auprès d'organismes comme l'ADBS ou l'ENSIB.

Collectifs et associations

Des collectifs comme les Explorateurs du Web, le programme Identités actives (www.identitesactives.net) de la Fédération Internet Nouvelle Génération (FING) ou la 27^e Région proposent partout en France des BarCamps (ateliers-rencontres participatifs) permettant de confronter innovations technologiques et appropriations citoyennes.

Organismes publics

Destinés à développer dans la communauté universitaire et scientifique la maîtrise des ressources documentaires numériques, les sept Urfist proposent une offre régionale de formation sous forme de stages, ateliers ou interventions à la demande. À titre d'exemple, on peut citer le stage « E-réputation, identités numériques : enjeux, outils, méthodologies » conduit par Olivier Ertzscheid en mai 2010 à l'Urfist de Rennes (www.sites.univ-rennes2.fr/urfist/sygefor/stage/179).

L'Ensib propose des stages de formation continue dont l'axe « La bibliothèque et son public » prend en compte, directement ou indirectement, la problématique de l'identité numérique. (www.ensib.fr/offre-de-formation/formation-continue).

Pour finir, rappelons que la plupart des formations initiales en sciences de l'information et de la communication dispensées par les universités abordent la question de la présence numérique sous divers angles, et proposent un nombre croissant de passerelles avec la formation continue.